



FONDATION
croix-rouge française

Pour la recherche humanitaire et sociale



L'accueil des exilés ukrainiens en milieu rural : expériences d'une hospitalité privée mise à l'épreuve

Jordan PINEL

Docteur en géographie

Post-doctorant à l'Ined, associé à Migrinter, UMR 7301 et l'Unité de recherche sur le
vieillissement (Cnav)
Fellow de l'Institut Convergences Migrations



Les Papiers de la Fondation n° 62

Décembre 2025

Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'un appel à bourses de recherche de la Fondation Croix-Rouge française et avec le soutien financier de son partenaire, la Croix-Rouge française.

La Fondation Croix-Rouge française, créée sur l'initiative de la société nationale de la Croix-Rouge française, a pour vocation d'initier, de soutenir et de récompenser les projets de recherche qui mettent en perspective les principes, pratiques et finalités d'une action humanitaire en transition. À travers des appels à bourses de recherche, l'attribution de prix de recherche et l'organisation d'événements scientifiques, la Fondation Croix-Rouge française vise à définir les enjeux de l'action humanitaire de demain, accompagner les acteurs et les personnes, parties prenantes de la solidarité internationale, diffuser les savoirs issus de regards croisés et stimuler le débat.

La Fondation Croix-Rouge française est un membre actif du RC3 (The Red Cross Red Crescent Research Consortium), le consortium de recherche du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CRCR). Un réseau créé en 2019, qui travaille en collaboration avec les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR, dédié à la conduite et à la promotion de recherches en sciences humaines et sociales pour aider à construire des communautés plus sûres, plus résilientes et plus durables sur la base de résultats scientifiques.

Les propos et opinions exprimés dans cet article n'engagent que son/ses auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française.

Le contenu de cet article relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'auteur.

Il est interdit pour un usage autre que privé, scientifique ou pédagogique de reproduire, diffuser, vendre et publier intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit cet article sans autorisation écrite particulière et préalable, dont la demande doit être adressée à la Fondation Croix-Rouge française.

© Tous droits réservés.

Avec le soutien de



Pour citer cet article :

PINEL Jordan « *L'accueil des exilés ukrainiens en milieu rural : expériences d'une hospitalité privée mise à l'épreuve* », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n° 62, décembre 2025, 22 p.

Résumé

L'accueil des Ukrainiens en France en 2022 a montré une mobilisation importante des services de l'État pour l'accueil des réfugiés, mais également de la société civile qui s'est mobilisée, notamment au cours des premiers mois de la guerre, pour accueillir les exilés ukrainiens partout en France. Cet article revient sur l'hospitalité privée qui s'est manifestée de la part de nombreux citoyens dans des territoires ruraux ou des petites villes, pour aider et accueillir des Ukrainiens. À partir d'une enquête réalisée en 2023 auprès de familles d'accueil et de personnes accueillies dans les départements de la Vienne et de la Vendée, nous avons cherché à comprendre les spécificités d'un accueil dans un territoire à faible densité, tout en analysant l'évolution du premier élan de solidarité de 2022, notamment en ce qui concerne les particularités d'un accueil en milieu rural. Les expériences de l'hospitalité privée qui ressortent de l'enquête montrent que la ruralité impose d'une part une perte d'autonomie forte pour les personnes hébergées, et d'autre part une charge mentale forte pour les accueillants, qui dépasse le simple hébergement pour inclure le transport, la prise en charge de certaines activités quotidiennes ou l'aide aux démarches administratives.

Mots clés : exil, Ukraine, accueil, rural

Summary

In 2022, the arrival of Ukrainian exiles in France prompted significant mobilisation—not only among government services but also among civil society, especially in the early months of the war. This study examines the role of private hospitality extended by citizens in rural areas and small towns, who welcomed and supported Ukrainian refugees within their communities. Drawing on a 2023 survey conducted in the Vienne and Vendée departments, the research explores the distinctive conditions of reception in sparsely populated areas and traces the evolution of the initial wave of solidarity. Findings highlight two major dynamics: a significant loss of autonomy for the people hosted, and a heavy mental burden for the hosts, whose responsibilities extended well beyond accommodation to include transport, administrative assistance and support with daily activities.

Keywords: exile, Ukraine, hosting, rural

L'accueil des exilés ukrainiens en milieu rural : expériences d'une hospitalité privée mise à l'épreuve

Introduction

L'accueil des Ukrainiens en France – et plus largement en Europe – a entraîné une mobilisation significative des services de l'État pour l'accueil des réfugiés, ainsi qu'un fort engagement de la société civile, qui s'est particulièrement manifesté durant les premiers mois de la guerre pour venir en aide aux exilés ukrainiens¹ (Lacroix, Thouez, 2022 ; Withol de Wenden, 2022). Les engagements citoyens auprès des migrants, et notamment en matière d'hospitalité, correspondent souvent à des appels de détresse (Le Blanc, Brugère, 2017 ; Agier, 2018) où l'émotion joue beaucoup dans le déclenchement de l'aide (Traïni, 2009). Cette émotion est d'autant plus forte lorsque l'environnement spatial – notamment le logement – est partagé entre personnes ayant besoin d'aide et personnes pouvant aider. Ainsi, plusieurs travaux montrent que la proximité et surtout la visibilité de la précarité d'une population migrante agissent comme des déclencheurs de mobilisations citoyennes (Coutant, 2018 ; Masson-Diez, 2020). Ainsi, les solidarités locales, qualifiées de « proximité », émergent à partir de cette prise de conscience, où la visibilité de la souffrance appelle à « l'action » dans le cadre de la « morale humanitaire » (Boltanski, 1993). L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 n'a pas échappé à cette vague d'émotion, se traduisant par des engagements citoyens dans la solidarité et l'hospitalité, qu'ils proviennent de collectifs, d'associations ou de simples citoyens. Cela concerne autant les personnes qui accueillent pour la première fois des Ukrainiens en détresse que les organisations qui poursuivent leurs efforts d'aide et d'accueil envers les migrants, et ce, depuis de nombreuses années. L'hospitalité, lorsqu'elle est assurée par des engagements citoyens, peut se manifester de manière tournante ou continue (Babels, 2019), mais, dans les deux cas, elle relève d'une hospitalité privée², qui peut s'avérer complexe dans l'expérience humaine de l'accueil. Certains sociologues vont jusqu'à parler d'une « épreuve » (Gerbier-Aublanc, 2018). L'hébergement peut également se réaliser en logement autonome, comme c'est le cas avec l'association 100 pour 1. Toutes ces formes d'aide et d'hospitalité se mettent en place en parallèle de la prise en charge institutionnelle. Ces « diversités d'hospitalité » (Boudou, 2012, 2017) qui engagent différents acteurs méritent, à notre sens, d'être mises en dialogue.

Dans son acception générale, l'hospitalité est « un pont entre deux mondes », entre « le connu et l'inconnu, entre le localisé et l'errant, entre l'ami et l'ennemi » (Raffestin, 1997, p. 167), autrement dit l'hospitalité exprime le rapport à autrui et à l'altérité. Elle s'inscrit dans un pacte, un contrat d'hospitalité (Derrida, 1998) entre les hôtes. Pour une partie des citoyens investis dans l'accueil des exilés ukrainiens, on peut supposer que le rapport à l'altérité au

¹ Nous évoquerons le terme d'exilé pour évoquer les migrants ukrainiens arrivés sur le territoire français après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022. Ce terme général permet de mettre en avant l'aspect forcé de leur migration et d'englober l'ensemble des situations administratives.

² Nous définissons l'hospitalité privée comme l'accueil et l'hébergement au sein d'un domicile privé par des particuliers.

sein de la sphère privée est une nouveauté, ou bien un rapport qui a changé du fait du changement de public accueilli (beaucoup de collectifs accueillant surtout des populations du Moyen-Orient ou d'Afrique). Il paraît donc intéressant d'interroger cet élan d'hospitalité sur le temps long à l'aune de ces rapports à autrui et des difficultés qui peuvent émerger.

Si l'hospitalité fait appel à la notion de réciprocité (Mauss, 1950), ou de don (Montandon, 2004), elle est également une question éminemment politique qui suppose la mise en place de cadres et de dispositifs spécifiques pour la mettre en place, ce qu'Anne Gotman (2001) appelle « les moyens de l'hospitalité ». En tirant sur ce fil, nous pouvons examiner les « moyens de l'hospitalité » dans le contexte de l'engagement citoyen envers les Ukrainiens. Nous pouvons analyser les mécanismes de solidarité mis en place ainsi que leur durabilité, notamment en tenant compte de la « charge émotionnelle » que représente un tel engagement (Croix-Rouge française, 2022 ; Ronchera, 2022). De plus, il faut considérer les défis pratiques liés à une telle prise en charge, comme l'hébergement, la gestion des soins et du suivi psychologique, la scolarisation, l'intégration sociale, la mobilité, etc.

Ces questions sur les « moyens de l'hospitalité » résonnent d'autant plus fortement hors des grandes villes où les questions de mobilité, d'accès aux services et aux commerces, d'enjeux de scolarisation sont déjà connues en dehors de la question de l'accueil des exilés (Vernières, 2009). Dans le cadre de la migration, les milieux ruraux et petites villes ont joué un rôle important dans la politique nationale de redéploiement des dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile (Berthomière et al., 2020). D'ailleurs, avant même l'accueil des Ukrainiens, ces territoires étaient confrontés à des difficultés dans le déploiement des solidarités envers les migrants présents dans ces espaces, que ce soit pour les prises en charge médico-sociales (Hoyez, 2021) ou pour le transport et l'accès aux services et commerces (Berthomière et al., 2020). Ainsi, de nombreux travaux et programmes de recherche (Lessault, 2017) montrent l'intérêt grandissant des espaces hors des grandes villes dans les études migratoires et pointent la particularité de l'aide humanitaire et l'accueil en milieu rural et autour des petites villes (Arfaoui, 2020 ; Flamant et al., 2020) en particulier pour les demandeurs d'asile (Bonnerandi, 2008).

La recherche que nous avons menée concerne cette population civile qui s'est mobilisée pour aider et accueillir des Ukrainiens, parfois avec le soutien de collectivités locales à travers les mairies. La recherche s'est centrée principalement sur l'aide au logement – dans la mise à disposition d'un hébergement - et l'hospitalité privée – c'est-à-dire l'accueil à domicile, « forme la plus ordinaire et la plus engageante de l'hospitalité » (Masson-Diez, 2020). Autour de ces aides à l'hébergement interviennent d'autres types d'aides : démarches administratives, accès aux services et aux denrées alimentaires, aides administratives, scolarisation, santé, cours de français, soutien émotionnel, etc., que nous avons également pu observer. Dans la lignée des dernières recherches sur les installations dans les milieux à faible densité (Pistre, 2021), nous avons concentré notre terrain sur des espaces ruraux, mais aussi sur de petites et moyennes villes, afin d'observer les difficultés auxquelles les accueillants et les accueillis peuvent être confrontés : transport, accès aux commerces et services, ou encore aux démarches administratives. Notre recherche a pour objectif de rendre compte de cette particularité afin de voir comment la spécificité d'un accueil dans un territoire à faible densité s'appréhende par les hébergeurs et les accueillis ? Nous avons également cherché à voir comment ce premier élan de solidarité a évolué et quel est son avenir ? Après

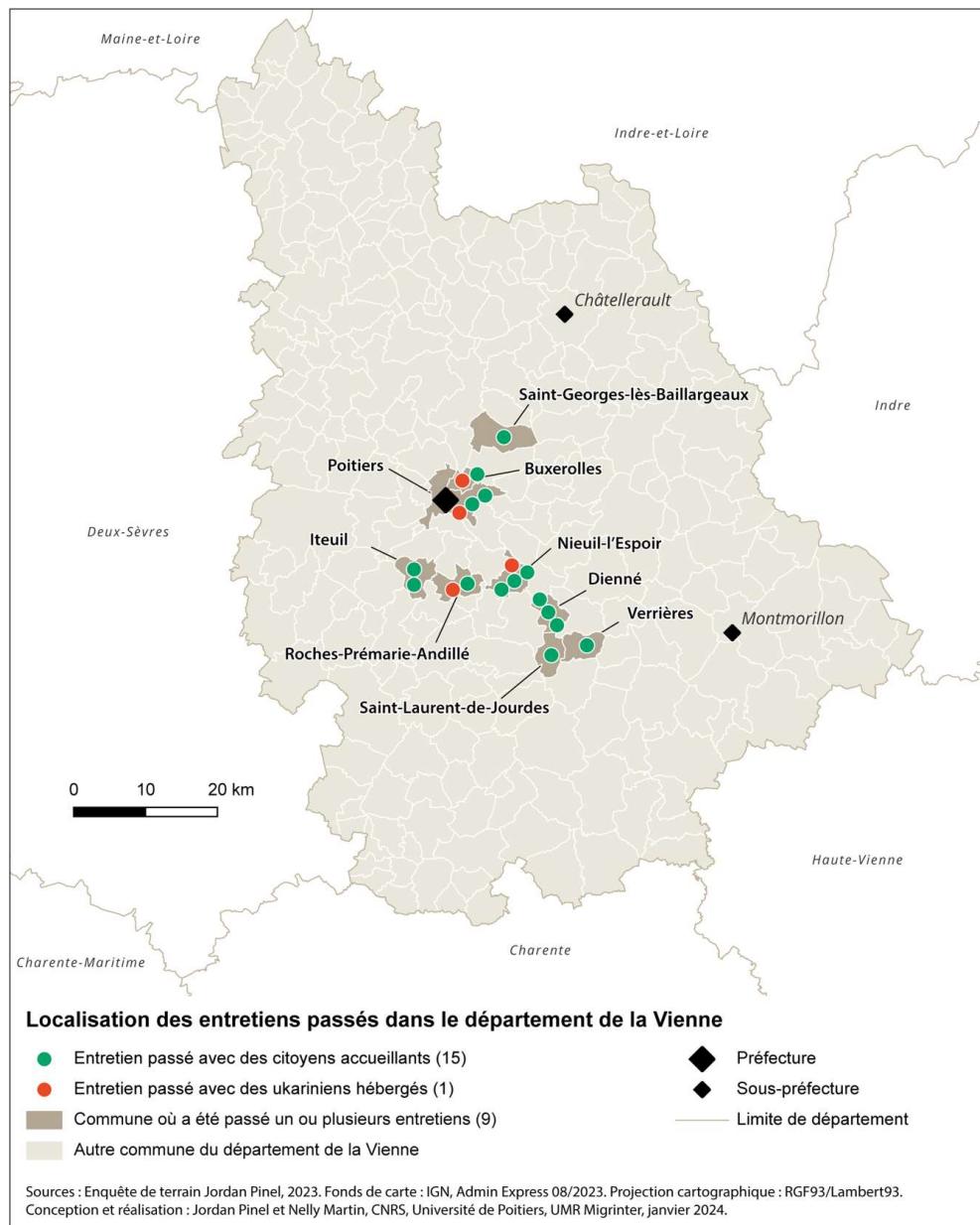
avoir présenté le travail d'enquête, nous reviendrons sur ses principaux résultats en deux points : tout d'abord en décrivant la manière dont l'hospitalité privée s'est déroulée dans le cas de l'accueil des Ukrainiens en milieu rural, puis en mettant en avant la singularité de ces accueils qui reposent principalement sur l'implication active des hébergeurs.

Méthodologie, terrain et données

Afin de répondre à nos questionnements, nous avons mené une enquête au sein de 13 communes des départements de la Vendée (quatre communes) et de la Vienne (neuf communes). Il s'agit essentiellement de communes rurales³, seulement quatre communes étant urbaines. En ce qui concerne le département de la Vienne (carte 1), les communes ayant fait l'objet d'une enquête se trouvent à une distance maximale de 35 kilomètres de Poitiers (pour la commune la plus éloignée). Pour la Vendée (carte 2), les communes se trouvent autour de la ville de Montaigu-Vendée, dans un rayon de 12 kilomètres. 10 communes font moins de 5000 habitants, parmi lesquelles trois font moins de 1000 habitants. Comme nous le verrons dans les premiers résultats, nous observons une nette différence dans les facilités d'accueil entre les trois communes les plus peuplées (Poitiers, Montaigu-Vendée et Buxerolles) et les autres, notamment dans l'offre de services et de transports disponibles.

³ Nous avons tenu compte de la classification des communes proposées par l'Insee.

Carte 1 – Localisation des communes enquêtées en Vienne



Carte 2 – Localisation des communes enquêtées en Vendée



Au total, 32 entretiens semi-directifs ont été menés (25 en Vienne, 7 en Vendée) entre les mois d'avril et de juillet 2022 avec trois groupes d'acteurs :

1. 20 entretiens avec des citoyens ayant hébergé ou hébergeant actuellement des Ukrainiens⁴. Concernant les hébergements proposés, ils concernent principalement (pour 15 familles enquêtées) une chambre dans le logement ou une partie de la maison, un peu plus indépendante (avec notamment une salle de bain indépendante).

⁴ Dont quatre entretiens avec des couples ; nous parlons donc de ménage, mais la personne référence est la personne qui avait été contactée. Les enquêtés se répartissent entre 11 femmes et 13 hommes. La médiane d'âge est de 63 ans. Tous sont Français, à l'exception de deux enquêtés : l'une Franco-Ukrainienne, l'autre Belge. 60 % des ménages enquêtés sont retraités, le reste correspondant aux actifs. Tous les ménages enquêtés sont propriétaires de leur logement. Trois ménages seulement avaient encore des enfants à domicile au moment de l'accueil d'Ukrainien – cependant deux d'entre eux ont proposé un logement indépendant. Les questions relatives aux pratiques religieuses ou politiques n'ont pas été abordées en entretien. Aucun accueil n'a été fait en tant que membre d'une association, mais bien en tant qu'hébergeur privé.

Pour les cinq autres familles, il s'agit d'un logement autonome : maisons, dans la plupart des cas, et un mobile-home.

2. 5 entretiens avec des exilés ukrainiens accueillis chez des particuliers⁵.
3. 7 entretiens avec d'autres acteurs de la solidarité : centre de santé, mairie, associations locales, SAMU social.

Les entretiens étaient guidés par deux grilles qui nous ont permis d'avoir une trame commune pour les hébergeurs (ou ayant accueilli/aidé), et une autre pour les exilés ukrainiens. Par ailleurs, une observation de chaque commune enquêtée a été effectuée. Il s'agissait, avant ou après un entretien, de recenser l'ensemble des commerces et services présents sur la commune, de voir la distance entre les principaux commerces et le domicile des enquêtés en la parcourant (à pied ou en voiture). Nous avons également souvent parcouru la distance entre la ville la plus proche et le domicile des enquêtés. Enfin, des photographies ont été prises de certaines communes, des commerces et parfois des logements proposés lorsque les propriétaires l'autorisaient.

Description d'une hospitalité privée

Un caractère d'urgence pour des accueils courts

L'un des premiers résultats apparus lors de notre enquête est le caractère d'urgence de l'accueil des exilés ukrainiens dans le cadre citoyen – c'est-à-dire en dehors d'un cadre institutionnel ou associatif. Ainsi, la majorité de ces accueils se sont révélés être relativement courts (entre trois et six mois en moyenne) et ont débuté dès les premières semaines de l'accueil des exilés en France, c'est-à-dire entre début mars et début avril 2022. Sur les 20 foyers « accueillants » de l'enquête, seuls cinq accueillent encore actuellement des personnes. Le départ des personnes ukrainiennes de ces familles ne reflète pas tant un essoufflement des capacités d'accueil, mais résulte plutôt de choix personnels des exilés, qui ont opté pour un autre pays que la France ou pour les services de prise en charge de l'État.

Ainsi, un tiers des familles que nous avons rencontrées nous ont rapporté des départs de leurs accueillis dus à des retours en Ukraine, ou à une migration dans un pays voisin (Pologne, Estonie). Ces départs se sont faits dès le mois de juin 2022, parfois de manière « encadrée » via des associations qui aidaient à prendre les tickets de bus, et systématiquement avec une aide apportée par les accueillants : aide aux démarches de retour (prise de contact avec une association, achat des tickets) ou transport jusqu'à la gare de départ (Poitiers, Bordeaux, Angoulême). Lorsque le départ des accueillis s'est fait vers l'Ukraine (parfois dans des zones de conflit), la décision a souvent été acceptée par les hébergeurs, bien que mal compris. En effet, le retour leur est apparu « précipité », notamment aux vues des évolutions du conflit. La médiatisation du conflit était encore forte et plusieurs enquêtés – par ailleurs prêts à

⁵ Dont un entretien avec un couple. Tous étaient tous actuellement hébergés par des particuliers. Il s'agissait d'un couple de personnes âgées (62 et 70 ans), une femme (38 ans) hébergée avec sa mère (non enquêtée), et trois femmes seules (34, 37 et 44 ans). Deux d'entre elles travaillaient, l'une en tant qu'architecte, l'autre en tant qu'employée agricole. Aucune n'avait d'enfant. Leurs régions d'origine en Ukraine correspondaient au Donetsk et à Kharkiv, c'est-à-dire des régions de l'est, particulièrement touchées par les conflits.

poursuivre l'accueil – ont mal vécu les angoisses que cela pouvait générer. Voici par exemple ce qu'explique Christelle lorsqu'elle évoque le départ de Marko et Dariya qu'elle a hébergé durant trois mois dans un petit logement à côté du sien : « *Je ne pouvais pas croire qu'ils voulaient repartir là-bas, en pleine zone de guerre. Mais bon, c'était leur décision, je ne pouvais pas les retenir. Alors, par contre, moi j'étais inquiète, je demandais souvent des nouvelles. Tous les jours, j'allumais BFM et on voyait les reportages, les annonces de bombardements, en plein sur leur région, c'était le cœur de cible. Alors là, vraiment, j'ai mal dormi et j'y pensais tous les jours.* » (Christelle, 66 ans, Vienne).

Le départ pour des logements indépendants, avec une prise en charge institutionnelle, a suscité moins d'anxiété et correspond davantage à une « suite logique » pour certains accueillants – l'accueil étant vu comme provisoire. Audacia, association chargée de la prise en charge des exilés ukrainiens dans la Vienne, a pris en charge une majorité de personnes entre avril et juin, c'est-à-dire durant la même période que les accueils effectués par les citoyens volontaires. Les propos de l'une des employées de l'association ont rejoint ceux des accueillants rencontrés : l'association a connu un regain d'accueils à partir de l'été 2022, puis en septembre. Il s'agissait surtout de personnes ayant bénéficié d'une hospitalité privée durant les premiers mois de l'exil, dans l'urgence, et qui se sont ensuite tournées vers une prise en charge de l'État, vue comme plus pérenne. Elle évoque également les lassitudes d'une partie des hébergeurs qui, selon elle, ne s'attendait pas à des accueils jusqu'à l'été, « *Arrivés à l'été, juillet-août, on a été débordés par les demandes d'Ukrainiens qui avaient été accueillis jusqu'alors dans des familles d'accueil bénévoles, à Poitiers ou dans la campagne, et qui sont ensuite venus vers nous pour nous dire « trouvez une solution rapidement ». Et à l'approche des vacances scolaires, j'ai même vu des personnes nous déposer les Ukrainiens devant les portes, avec leurs bagages.* » (Employée de l'association Audacia, Poitiers).

Les citoyens soulignent plutôt une volonté d'autonomie et d'indépendance de la part des personnes hébergées, qui s'est concrétisée par leur mise en relation avec Audacia. Cette dernière a pu leur trouver des logements indépendants dans les environs de Poitiers, souvent avec une préférence affirmée pour être en ville ou dans des zones bien desservies par des réseaux de bus fréquents. Dans ces cas-là, les discours montrent que les départs sont compris par les hébergeurs, non pas comme une volonté de prise de distance, mais bien comme une volonté d'autonomisation, qui vient d'ailleurs souvent soulager le quotidien bouleversé par les accueils (en termes d'aides apportées et de charge mentale, nous y reviendrons). Des liens perdurent d'ailleurs entre anciens hébergeurs-hébergés par de nombreux coups de fils, messages, visites ou encore quelques services rendus à l'occasion. La plupart des accueils se sont donc effectués dans l'urgence et sur une période relativement courte. Il est également important de souligner qu'aucun départ n'a été suivi par un nouvel accueil au sein des familles, l'expérience de l'accueil se terminant systématiquement après le départ des accueillis. Seule une famille d'accueil a poursuivi l'accueil, mais uniquement parce qu'elle hébergeait six personnes en avril 2022, et que le départ de quatre d'entre elles n'a pas mis fin à l'accueil des deux autres.

Les accueils de « longue durée » sont moins nombreux : cinq enquêtés poursuivaient leurs accueils débutés au moment de l'enquête. La pérennité de cette hospitalité peut être mise à l'épreuve pour de multiples raisons, souvent personnelles, mais où le coût financier engendré par l'accueil ou la fatigue mentale jouent pour beaucoup. Les réponses à cette durée qui s'allonge sont d'ailleurs partagées. Ainsi, un couple qui héberge deux personnes âgées nous explique que, bien que représentant une prise en charge importante (impliquant du transport, de la gestion administrative, et une implication financière), leur hospitalité n'a pas de limitation

dans le temps et qu'ils ont conscience que, sans arrêt du conflit en Ukraine, les personnes ne repartiront pas : « *Ils font partie de la famille maintenant, et ils mourront probablement ici.* » (Stéphane, 53 ans, Vienne). À l'inverse, pour Laurent, qui prête une maison à deux personnes, le temps qui passe finit par poser problème et soulève la question d'une réorientation vers un autre logement : « *Quand on les a accueillies, on ne pensait pas que ça durerait aussi longtemps. Pour l'instant, elles sont là, on fait avec. Mais si ça devait durer longtemps, je ne sais pas comment ça va se passer.* » (Laurent, 45 ans, Vienne).

Pour les quelques accueils qui perdurent, nous pouvons ainsi aisément imaginer que l'enlisement du conflit et les faibles perspectives de retours dans certaines régions ukrainiennes puissent mettre en péril l'accueil sur une longue durée et provoquer un essoufflement des familles accueillantes.

Des expériences variées de l'accueil

Les durées courtes d'accueil s'expliquent donc en partie par leur caractère d'urgence. Cependant, plusieurs accueils se sont prolongés et ont duré jusqu'en 2023. Ces durées variées, tout comme le vécu de l'expérience de l'hospitalité, soulèvent des questions sur les liens avec l'expérience antérieure d'accueil des hébergeurs. À partir de leurs récits, nous avons pu dresser plusieurs profils, essentiellement liés aux rapports entretenus avec les questions d'hospitalité, de migrations et d'exils.

Un premier profil, minoritaire dans l'enquête (cinq foyers accueillants) concerne les personnes qui hébergeaient régulièrement des personnes migrantes avant le conflit en Ukraine. Dans leur cas, l'accueil des Ukrainiens s'inscrit dans la continuité de leurs précédents hébergements, prenant la forme d'un engagement militant. En effet, les accueils précédents étaient souvent effectués dans le cadre associatif où l'hébergement citoyen était vu comme permettant de pallier une inhospitalité étatique, envers des demandeurs d'asile ou plus largement toute personne migrante. L'accueil relève souvent d'une motivation politique face à la politique migratoire française. Ainsi, accueillir des exilés ukrainiens ou toute autre personne constitue une forme d'engagement militant. D'ailleurs, les entretiens avec ces hébergeurs montrent une dénonciation systématique du traitement étatique des migrants, et le « deux poids deux mesures » observé entre les exilés ukrainiens et les autres demandeurs d'asile : « *C'est impressionnant ! Les Ukrainiens, ils ont eu le droit à tout, alors que le Sénégalais qu'on a accueilli il y a deux ans, c'était la galère totale et aucun droit... Donc tant mieux pour les Ukrainiens, ce n'est pas le souci, mais ça devrait être le cas pour tous.* » (Thierry, 63 ans, Vendée). Cependant, il est important de noter que l'accueil des Ukrainiens vient souvent en remplacement des autres accueils. Seule une personne accueillait à la fois une exilée ukrainienne et un réfugié soudanais. Pour les autres, les capacités d'accueil étaient telles que l'accueil d'une ou plusieurs personnes ukrainiennes venait stopper les possibilités d'accueil d'autres personnes migrantes, en tout cas provisoirement.

Le second profil (15 foyers accueillants) regroupe des personnes pour qui l'accueil d'un ou de plusieurs exilés ukrainiens était nouveau et correspondait à une première expérience de l'hospitalité auprès de personnes migrantes. À l'inverse des « militants », ils forment un groupe « novice », plus divers dans les profils et dans leurs motivations. Ainsi, dans ce groupe, nous trouvons trois profils différents, mais non hermétiques. Le premier regroupe des individus qui ont été sensibles aux images du conflit véhiculées par les médias et à l'appel

politique/médiatique pour l'accueil. La démarche a donc débuté par un recensement mis en place par la mairie et/ou la préfecture, puis ils ont été contactés le plus souvent par une association pour accueillir rapidement. La démarche est en tout cas très liée à une vive émotion provoquée par l'agression russe sur l'Ukraine : « *C'était la guerre en Europe, à côté de chez nous, on est forcément sensible* » (Caroline, 65 ans, Vendée). Le deuxième regroupe des personnes qui avaient des liens avec l'Ukraine avant le conflit au travers d'une association, des origines ou des liens familiaux. Ces liens étaient souvent actifs en mars 2022 et l'émotion face aux images du conflit était d'autant plus forte qu'elle était liée à des personnes connues qui vivaient en Ukraine, parfois dans les régions les plus touchées par les conflits. C'est le cas par exemple d'une association poitevine qui accueillait régulièrement des étudiants ukrainiens en stage dans l'agriculture et qui a fait venir beaucoup de ces anciens stagiaires et de leurs familles. C'est aussi le cas d'Olga, franco-ukrainienne qui a accueilli plusieurs membres de sa famille au début du conflit, puis plusieurs autres personnes via une association. Enfin le dernier groupe est composé d'individus qui avaient des liens avec l'exil et la guerre, par une histoire familiale ou par un vécu des conflits à travers l'accueil. De nombreux exemples ont émergé de la réalité de familles qui ont accueilli des réfugiés de conflits en ex-Yougoslavie ou liés à l'exode de la Seconde Guerre mondiale, ou qui ont elles-mêmes accueilli leurs parents réfugiés à cette époque. C'est le cas dans le village de Dienné (86) par exemple, dont la commune actuelle était traversée par la frontière entre zone libre et zone occupée. Pour ces personnes, l'accueil des Ukrainiens est dans la lignée des accueils précédents : accueillir des réfugiés de guerre européens qui fuient les dictatures et les combats.

Les facteurs qui sous-tendent la solidarité dans les milieux ruraux sont diversifiés et variés. Toutefois, on observe que cette solidarité s'est développée progressivement, comme une boule de neige, principalement grâce à un réseau de solidarité récent et peu expérimenté dans l'accueil. C'est le cas par exemple avec le village de Dienné, où l'on recense moins de 600 habitants, mais tout de même trois accueils. Les premières initiatives ont ainsi été rapidement suivies par d'autres, et soutenues par la municipalité, mettant en avant un dynamisme dans les relations sociales sur la commune et une solidarité bien présente.

Ces différents profils observés sur le terrain montrent une gestion de l'accueil un peu différente du fait d'expériences différentes. Effectivement, les personnes à l'esprit plus « militant » ont accueilli des personnes pendant une période d'un an ou plus et continuent de le faire pour trois d'entre elles, alors qu'il s'agit d'hébergements à domicile, ce qui implique un partage d'espace de vie et d'intimité. C'est le cas de Stéphane qui a plusieurs années d'expérience de l'accueil à domicile dans un cadre associatif et qui précise que cette expérience l'a aidé dans la gestion du quotidien, notamment sur les aspects interculturels : « *Clairement ça a aidé d'avoir accueilli avant. Ce n'est pas nouveau pour nous. Ce qui change c'est que ce sont des Ukrainiens, c'est tout. Le fait d'avoir déjà eu des étrangers à la maison, à plusieurs reprises, on sait gérer, les différences, tout ça. Et puis on sait se partager l'espace aussi, car ce n'est pas simple de vivre à plusieurs.* » (Stéphane, 53 ans, Vienne). À l'inverse, les deux familles « novices » qui accueillent encore actuellement le font, car il s'agit de logements indépendants : « *Ils sont autonomes, et on ne fait que prêter une maison et donner quelques coups de main en somme. C'est plus facile si vous voulez. Si c'était à domicile, comme certains, on n'aurait pas tenu aussi longtemps, c'est sûr.* » (Jeanne, 62 ans, Vendée).

Accueillir en milieu rural : isolement et débrouillardise

L'une des spécificités de ce travail est de s'intéresser à l'accueil bénévole en milieu peu dense. Pour comprendre ses particularités, nous avons rassemblé des récits d'hôtes et d'hôtes en zone rurale, ainsi que quelques-uns en milieu urbain, pour mettre en évidence les différences dans les modes d'accueil.

Une perte d'autonomie des accueillis et une charge mentale⁶ forte des hébergeurs

Accueillir en milieu rural pour les hébergeurs, c'est gérer le manque d'autonomie des accueillis, que ce soit en termes de transports, de rendez-vous (médicaux, administratifs, etc.), de courses alimentaires ou autres, qui s'ajoutent à des aides sur la gestion administrative, par exemple. L'enquête montre clairement des différences dans les formes d'accueil entre le milieu rural et le milieu urbain. À partir de nos résultats, nous pouvons mettre en avant quatre types de lieux qui montrent un degré plus ou moins important d'autonomie possible de la part des accueillis :

- La ville moyenne permet une parfaite autonomie, avec un réseau de transport important et une grande offre de services et commerces. Sur notre terrain, il s'agit de Poitiers. Iryna, par exemple, y est accueillie chez Gérard, qu'elle ne sollicite jamais : « *Je n'ai jamais besoin d'aide parce que tout est à côté. Pour les courses, j'y vais en bus, mais sinon je peux marcher. Je peux voir des amis en centre-ville aussi. La maison de Gérard est bien située, j'ai tout ce qu'il me faut à côté.* » (Iryna, 34 ans, Vienne). En effet, elle vit dans un quartier proche des commerces et services par le bus, ou même à pied. Elle a pu effectuer toutes ses démarches seule et n'a jamais eu besoin qu'on la transporte quelque part.
- Les communes aux alentours des villes-centres, bien desservies en transport vers la ville-centre ou bien desservies en services/commerces sur la commune. Plusieurs villes ont fait l'objet d'enquêtes, notamment Montaigu-Vendée, située en Vendée, et Buxerolles, localisée en Vienne. Parfois ces communes sont un peu plus éloignées, c'est le cas d'Iteuil (Vienne), mais le transport (dans ce cas, le train) fonctionne parfaitement bien et permet de se rendre dans une ville plus importante facilement et rapidement (Poitiers pour le cas d'Iteuil). Vivre dans ces communes permet une autonomie des accueillis comme l'explique Isabelle, qui a accueilli pendant plusieurs mois une femme ukrainienne et sa fille : « *Elles étaient complètement autonomes. Souvent elle déposait sa fille à l'école, et prenait le train ensuite pour passer la journée à Poitiers, faire les magasins, voir des amis, et revenait à Iteuil en fin de journée pour reprendre la petite. Donc, même pour les courses, je faisais les grosses courses pour cuisiner pour tout le monde, mais elle achetait ses propres produits à côté* » (Isabelle, 63 ans, Vienne).

⁶ Nous entendons par charge mentale le poids psychologique engendré par l'ensemble des tâches quotidiennes (administratives, transports, tâches ménagères, etc.) gérées par les hébergeurs – qui s'ajoute à la gestion de leurs tâches quotidiennes – qui peut provoquer une fatigue psychique, voire physique.

- Les communes rurales « autonomes » où l'offre de services/commerces est suffisamment importante pour ne pas avoir à se déplacer en ville dans la plupart des cas, pour les rendez-vous médicaux et courses alimentaires notamment. Les déplacements en ville ont ainsi été rares et ponctuels, pour une démarche administrative par exemple (comme la préfecture) : « *Les courses ? Je fais ça dans la commune, avec le marché ou l'épicerie, c'est suffisant. Donc j'y allais avec elle (personne accueillie), ça la sortait un peu et elle pouvait choisir ce qu'elle aimait. (...) Sinon, on a tout ce qu'il faut dans la commune : médecin, infirmiers, kiné, coiffeur, boulangerie... Pas besoin d'aller bien loin !* » (Chantal, 74 ans, Vienne). C'est le cas par exemple de la commune de Verrières (86) qui dispose d'une épicerie, boulangerie, bar-tabac, restaurant, pharmacie ou encore un centre médical dans le bourg (cf. photographies 1 et 2).

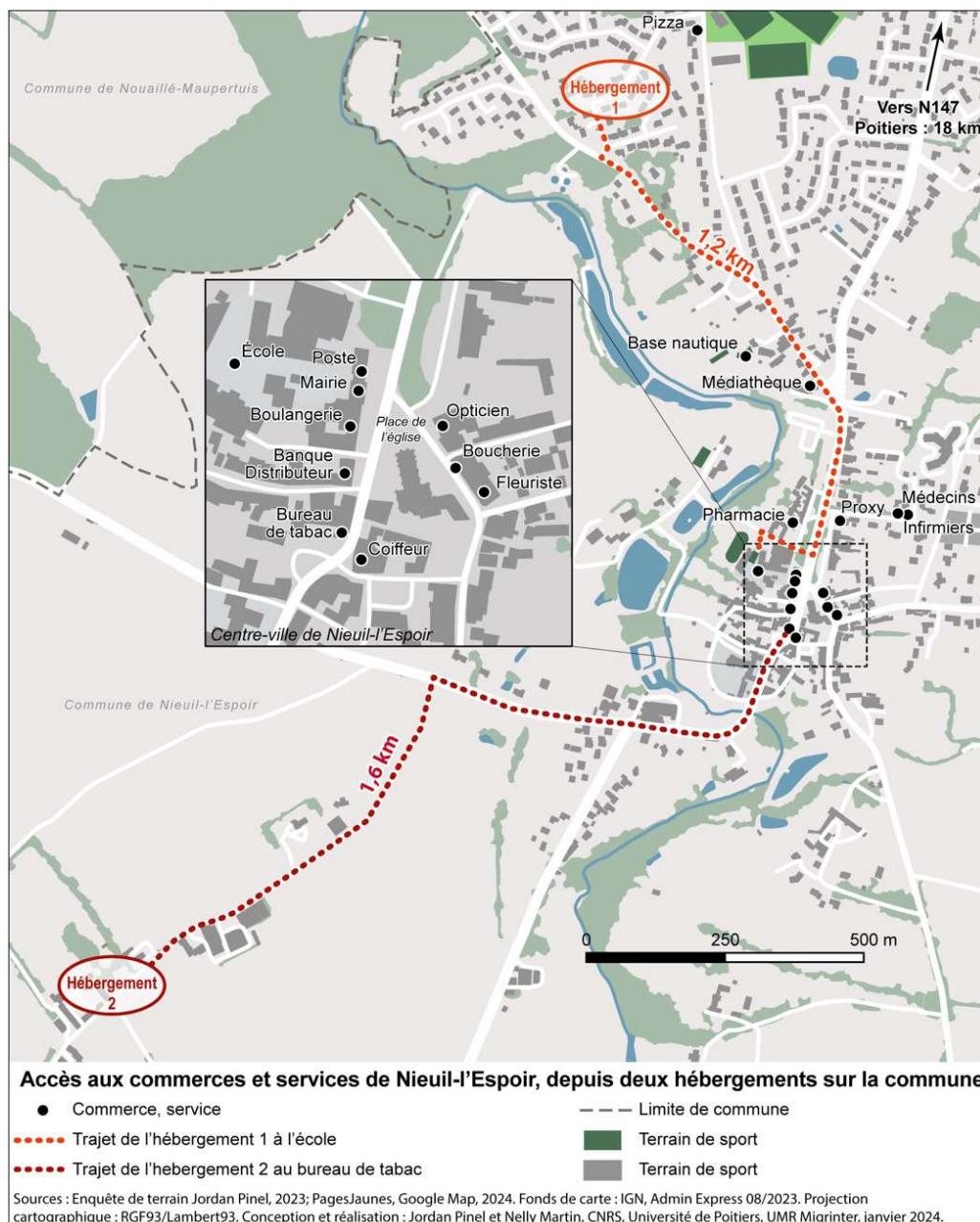
Photographies 1 et 2 – Plusieurs commerces dans le centre-bourg de Verrières (86).

Copyright Jordan Pinel (2022)



La présence de commerces a permis à certains exilés d'être en partie autonomes. C'est le cas sur la commune de Nieul-L'Espoir (86) où Kateryna qui vivait proche du centre-bourg (Hébergement 1, carte 3) allait tous les jours dans le bourg pour déposer et chercher sa fille à l'école. Elle en profitait pour faire un détour à la boulangerie, à la banque ou à l'épicerie du village pour faire quelques courses. Il en est de même pour Marko (hébergement 2, commune 3) qui prenait un vélo pour parcourir les moins de deux kilomètres qui séparaient son logement du bourg, pour passer à la boulangerie ou au bureau de tabac. Néanmoins, même si la présence de commerces est relativement importante sur la commune, elle n'empêche pas les allers-retours réguliers en voiture vers Poitiers (environ 20 minutes ; effectués par les hébergeurs), notamment pour accéder aux commerces plus importants ou à certains services de soins.

Carte 3 – Parcours quotidiens de deux enquêtés dans la commune de Nieul-l'Espoir (86)



- Les communes rurales isolées, qui concernent une majorité de nos enquêtés, où le manque d'autonomie est total, puisqu'une voiture est nécessaire pour tout et que l'offre de transport est minime (avec souvent un trajet aller-retour en car vers une ville importante, tôt le matin et tard le soir). Pour tous les accueils dans ce cadre, les hébergeurs ont dû s'arranger régulièrement pour proposer une offre de transport à leurs accueillis (aucun ne disposait d'une voiture). Olena, hébergée (avec sa mère) dans un logement indépendant dans une de ces communes, évoque ces difficultés lors de ses premiers mois d'accueil, avant qu'elle achète une voiture « *J'ai eu besoin d'acheter une voiture, parce qu'ici, ce n'est pas possible sans voiture. Il n'y a pas de bus ni de train,*

rien de tout cela. Une personne qui travaille avec nous prend le train, qui ne passe que deux ou trois fois par jour. Tandis que chez nous, c'est chaque heure, avec les transports, les bus, en Ukraine. En Ukraine, pas de problème, ici c'est un problème (...) Le dernier printemps il y a eu le problème des dents avec ma mère. Et on a cherché un dentiste partout. Et il y a vraiment un problème avec les dentistes en France, parce que chez nous en Ukraine, il n'y a pas de problème comme ça. Si j'ai mal, si c'est une urgence, pas de souci, je vais au dentiste tout de suite. Ici, on attend environ deux ou trois mois. Et finalement c'est quelqu'un qui travaille ici qui a trouvé un dentiste pour nous. Parce qu'il y a beaucoup de dentistes qui nous disent « Non, on ne prend pas de nouvelles personnes, de nouveaux clients », c'est compliqué pour nous. » (Olena, 38 ans, Ukrainienne hébergée dans une commune rurale). La commune de Dienné (86) par exemple n'a aucun commerce – à l'exception d'une pizzéria qui fait de la vente à emporter – et le centre-bourg est donc désert en journée (cf. photographie 3).

Photographie 3 – Centre-bourg de Dienné (86)

Copyright : Jordan Pinel (2022)



Face aux difficultés d'accès aux services et commerces en milieu rural, on observe une certaine « débrouillardise » de la part des hébergeurs, dont la pérennité soulève des questions, tant elle repose sur leur énergie personnelle. En effet, pour ces derniers, les aides ont été, et sont parfois encore (si l'accueil continue ou si des aides sont fournies après l'acquisition d'indépendance), particulièrement importantes, ce qui met en évidence une charge mentale considérable. Stéphane l'évoque d'ailleurs avec une certaine colère : « *C'est épuisant. Il faut penser à tout, il faut faire les courses, cuisiner, il faut gérer les démarches administratives, sans savoir à qui s'adresser, et avec des galères de carte vitale qui ne fonctionne pas. Il faut conduire... Donc, là, pour Marko c'est un aller-retour à Poitiers, trois fois par semaine pour sa rééducation. Je suis crevé. La semaine prochaine je prends des vacances seul, une semaine où je coupe de tout le monde.* » (Stéphane, 53 ans, Vienne). C'est clairement l'épuisement qui guette certains citoyens qui accueillent encore actuellement, tout comme c'était le cas lors des derniers mois d'accueil de certaines familles qui n'ont pas

renouvelé l'expérience par la suite. Par ailleurs, l'isolement évoqué par Stéphane se comprend également comme un isolement vis-à-vis du milieu associatif, qui aurait pu être perçu comme un soutien mobilisable.

Un isolement du milieu associatif

La charge mentale des hébergeurs est d'autant plus lourde que nous avons observé sur le terrain un isolement de leur part vis-à-vis des associations, ainsi qu'une absence de coordination entre les différents acteurs sur le terrain. En effet, même si des contacts ont été pris avec la préfecture (pour les démarches administratives) ou dans certains cas avec l'association compétente en matière d'accueil des Ukrainiens (l'association Audacia par exemple pour la Vienne), la plupart des accueils se sont faits de manière assez isolée, en tout cas sur le temps à long terme.

Nous évoquions un effet « boule de neige » dans le départ de plusieurs accueils, qui a révélé une solidarité importante, tant par le déclenchement de nouveaux accueils que par d'autres formes de solidarité (dons alimentaires ou de vêtements aux familles accueillies, transports, offre de cantine par la mairie). Cependant, très rapidement après les premières semaines d'accueil, plusieurs familles ont rapporté des formes d'isolement dans leur expérience de l'hospitalité et de la solidarité : au quotidien, elles se retrouvaient seules pour gérer les démarches administratives, les transports, les courses, ainsi que l'impact financier de l'accueil sur leur quotidien, etc. Nous avons constaté que la plupart des hébergeurs ne se sont pas rapprochés des associations locales, mis à part pour quelques colis distribués par la banque alimentaire. De même, les associations qui ont permis l'accueil des Ukrainiens dans des familles par leur mise en contact n'ont par la suite pas toujours fait de suivi ou n'ont pas apporté d'aides ponctuelles concernant le transport, par exemple (qui est l'élément le plus contraignant pour les hébergeurs). Plusieurs initiatives ont tout de même émergé pour des cours de français, comme à Montaigu-Vendée où une association interculturelle a proposé un cours par semaine à tous les exilés ukrainiens accueillis dans les environs.

Ce constat d'isolement semble être directement lié à une charge mentale très forte pour les familles hébergeuses. Selon un membre d'association ayant placé plusieurs exilés ukrainiens dans des familles, cette prise en compte de la charge mentale correspond à une réalité tangible et implique que les familles accueillantes ne se contentent pas seulement de proposer un logement. Il en a donc tenu compte au moment de sélectionner les familles volontaires : « *Nous avions une longue liste de familles disponibles et moi, je les ai appelées les unes après les autres pour vérifier si tout était OK, mais surtout pour voir si au moins une personne dans le foyer était à la maison tout le temps, soit retraitée, soit ne travaillait pas, parce qu'il fallait être là tout le temps pour les Ukrainiens, pas question de les laisser seuls la journée. Et puis il y a besoin de les conduire, de faire des démarches, tout ça.* » (Alain, membre d'une association locale, Vienne). Une autre bénévole vendéenne expliquait qu'il fallait des règles strictes dans les manières d'accueillir pour protéger les Ukrainiens, mais également éviter l'isolement des familles accueillantes : « *l'accueil (par les citoyens) doit être très encadré, car les gens se lassent très vite* » (Médiatrice entre mairie, Ukrainiens et accueillants, Vendée).

Mais dans le discours des accueillants, tout comme les accueillis, force est de constater que l'isolement a été (ou est toujours) réel. Stéphane, accueillant « militant », ayant accueilli régulièrement des demandeurs d'asile depuis plusieurs années via une association, fait le

constat de cet isolement et de cette charge mentale en dehors d'un cadre associatif « *Avec l'asso, on avait des tuteurs qui géraient les questions administratives, on avait du soutien, l'accueil durait quelques semaines et une famille prenait le relai. Là on est livrés à nous-mêmes en quelque sorte. Parce qu'une fois les Ukrainiens ici, on n'a revu personne pour nous aider, on a tout géré et on gère toujours tout. Donc c'est là où le cadre associatif nous a manqué, pour nous soulager* » (Stéphane, 53 ans, Vienne).

Par ailleurs, les territoires étudiés sont non seulement isolés des services et commerces, mais également des associations en lien avec la population migrante, qui sont peu présentes dans ce milieu rural. Là où accueillir en ville permettrait d'avoir un soutien éventuel d'associations (pour des dons, des cours de français ou autres), le milieu rural semble plus démunie, comme une « double peine » pour les accueils qui s'y sont faits et qui explique un peu plus la charge (dont mentale) importante des accueillants dans ces territoires.

Une vitalité du milieu rural possible, mais difficile à mettre en œuvre

Lors de notre entretien, la maire d'un petit village ayant accueilli plusieurs familles a déclaré : « *On a montré que notre commune n'était pas qu'une cité-dortoir.* » (Maire de Dienné, Vienne). Particulièrement fière de la mobilisation importante qui a eu lieu dans sa commune (581 habitants), elle expliquait qu'elle a d'abord été surprise lors d'une réunion publique en mars 2022 où une trentaine d'habitants se sont réunis pour préparer l'accueil d'exilés sur la commune. Puis cinq personnes ont été accueillies dans trois familles différentes, ce qui a donné lieu à plusieurs actes de solidarité de la part d'autres habitants, qui s'écrivaient régulièrement sur un groupe WhatsApp créé pour l'occasion afin de demander de l'aide ou des dons (vêtements, alimentaires). La mairie « *a fait sa part* » avec la scolarisation et la cantine gratuite pour l'enfant accueillie, et a rappelé le principe républicain de solidarité aux réfugiés par un discours public. Lors de cet entretien, la question de la vitalité du milieu rural, ravivée par l'accueil d'étrangers, a été soulevée à plusieurs reprises et a été plus ou moins validée par la maire. Il en va de même lors de l'entretien avec l'employée d'Audacia, pour qui « *la solidarité a été beaucoup plus forte en campagne qu'à la ville. Les Ukrainiens voulaient tous aller en ville, mais je peux vous dire que j'ai vu surtout de la solidarité en campagne* » (Employée d'Audacia, Poitiers)

L'accueil en milieu rural représente-t-il une opportunité de dynamisme pour ces communes ? C'est un des éléments mis en avant dans l'accueil des étrangers en milieu rural, par exemple à travers le programme de recherche Camigri (Berthomière *et al.*, 2021). Plusieurs discours tendent à le démontrer, et nous avons observé plusieurs éléments sur le terrain allant dans ce sens, tels que la scolarisation de plusieurs enfants dans des communes rurales ou l'emploi de réfugiés ukrainiens, notamment dans le secteur agricole. C'est le cas de Constant, exploitant-agricole qui emploie trois Ukrainiens depuis l'année dernière : « *Je suis très content d'eux, ils bossent bien et ne me font pas faux bond, donc je n'ai rien à redire* » (Constant, 45 ans, Vienne). Olena explique que l'emploi dans le milieu agricole a été pour elle et sa mère une opportunité d'autonomisation très forte : « *J'ai bien vu qu'en ville les autres ukrainiens n'arrivent pas à avoir un travail stable. Moi, ça va faire un an que je travaille dans l'agriculture, et j'aime plutôt ça. Et il y a beaucoup d'Ukrainiens qui font ça, parce que les patrons cherchent, et nous aussi. Ma mère fait aussi un peu de travail comme ça, de temps en temps, pour aider. Et ça a permis beaucoup de choses pour nous, parce qu'on a pu acheter une voiture avec les salaires, on a pu conduire, sortir plus, aller en ville ou se*

promener» (Olena, 38 ans, Vienne). C'est également la perspective d'un emploi stable qui a permis à une autre famille ukrainienne de quitter le domicile d'une famille d'accueil bénévole en ayant une voiture, puis un logement indépendant.

Les exemples, relatés par des enquêtés ukrainiens ou français ne manquent pas, et montrent en filigrane le dynamisme du milieu rural pour la migration internationale, comme le montre également la littérature scientifique à ce sujet. Cependant, nous avons également vu les difficultés auxquelles sont confrontés les accueils en milieu rural, en matière d'accès aux services et transports, qui viennent limiter ce dynamisme : un paradoxe existe donc bel et bien entre la possibilité d'accueils dans ce milieu rural et de s'y insérer par l'emploi et les freins à ces mêmes installations par un manque de services/commerces, une dépendance à la voiture et donc un manque d'autonomie important des personnes non véhiculées.

Conclusion

La recherche répond à un double objectif : montrer la spécificité de l'accueil en milieu à faible densité et comprendre comment a évolué l'élan de solidarité privée envers les Ukrainiens depuis le début de l'année 2022. En ce sens, les résultats mettent en avant la forte perte d'autonomie des exilés face au manque de services, commerces, transports, mais aussi réseaux locaux d'appuis associatifs (face à l'isolement des hébergeurs, par exemple). Ces questions sur les « moyens de l'hospitalité » résonnent d'autant plus fortement hors des grandes villes où les questions de mobilité, d'accès aux services et aux commerces, d'enjeux de scolarisation sont déjà connues en dehors de la question de l'accueil des exilés (Vernières, 2009). Dans le cadre de la migration, nos travaux rejoignent ceux qui ont démontré que les milieux ruraux et les petites villes ont joué un rôle clé dans la politique nationale de redéploiement des dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile. Avant même l'accueil des exilés ukrainiens, ces territoires étaient déjà confrontés à des difficultés dans le déploiement des solidarités envers les migrants présents dans ces espaces (Hoyez, 2020 ; Berthomière et al., 2020 ; Flamant et al., 2020).

Ce manque d'autonomie des personnes accueillies engendre une charge mentale très forte pour de nombreux hébergeurs, ce qui constitue un autre résultat important de l'enquête dont l'ampleur nous a étonnés sur le terrain, mais qui conforte bien notre hypothèse de départ sur la spécificité du milieu rural, où l'hospitalité privée n'est pas seulement synonyme de la mise à disposition d'un hébergement. Dans ces nombreux cas, l'accueil peut devenir une « épreuve » à l'instar de ce que relevait Gerbier-Aublanc (2018). Ainsi, les formes diverses de l'hospitalité que nous avons rencontrées montrent qu'à différents niveaux, l'accueil n'est pas simplement la mise à disposition d'un hébergement. La charge mentale est par ailleurs doublée d'une charge émotionnelle importante par l'implication des hébergeurs, comme l'ont également montré d'autres recherches (Croix-Rouge française, 2022 ; Ronchera, 2022).

Par ailleurs, l'enquête révèle que la forte visibilité médiatique et politique du conflit en Ukraine et de la précarité des populations exilées a influencé la décision d'accueillir, à l'instar de plusieurs recherches qui considéraient cette visibilité comme un déclencheur des mobilisations citoyennes (Coutant, 2018 ; Masson-Diez, 2020). Cependant, il apparaît que, pour l'accueil des Ukrainiens, l'appel de l'État à accueillir et soutenir cette population a joué un rôle déterminant. L'entretien effectué avec la maire d'une commune accueillante, ainsi que plusieurs entretiens avec des citoyens accueillants montrent que cette visibilité est doublée

d'un soutien de l'État qui n'était pas négligeable dans les décisions individuelles d'accueillir. Le travail de sensibilisation pour l'accueil effectué par l'État dans les premiers mois d'accueil de la guerre a su mobiliser l'hospitalité privée. C'est d'ailleurs quasiment exclusivement vers cette dernière que s'est orientée cette recherche, or une composante importante de l'accueil des exilés ukrainiens demeure l'État et les associations. Il conviendrait d'élargir l'enquête auprès de ces acteurs afin d'avoir une réflexion plus large sur les dispositifs d'accueil en France. En outre, l'une des difficultés rencontrées a été d'enquêter auprès des populations ukrainiennes accueillies chez des particuliers. Les cinq entretiens réalisés fournissent un premier aperçu de l'expérience d'un accueil en milieu rural, mais ne permettent pas d'analyser pleinement le ressenti des exilés dans ces zones peu denses. L'enquête permet surtout de comprendre comment le milieu rural est une clé de compréhension de l'accueil en France et les difficultés qu'il génère d'un point de vue pratique. En ce sens, cette enquête est à voir comme une étape supplémentaire dans la connaissance empirique que nous avons de l'hospitalité et de la migration en milieu rural.

Cette étude de cas sur l'accueil des Ukrainiens montre la forte présence sur le territoire français d'une hospitalité privée et plus largement d'une aide humanitaire, qui s'est largement manifestée en 2022 pour les exilés ukrainiens, mais qui était également présente avant (Agier, 2018 ; Gourdeau, 2019). L'appel à la solidarité de l'État a simplement donné une visibilité à ces formes de l'accueil qui a entraîné de nouvelles populations à prendre part à ce mouvement. Il s'agit souvent d'accueils d'urgence, comme c'était le cas ici. Cependant, malgré le caractère d'urgence qui fait qu'une bonne partie des exilés ont trouvé d'autres solutions (départ ou accueil par un intermédiaire de l'État), de nombreuses familles continuent d'accueillir aujourd'hui ou de prêter un logement et deviennent une « béquille » de l'État pour l'accueil des exilés. L'enquête met en évidence un manque de soutien à long terme pour les familles volontaires pour l'accueil, qui ont souvent exprimé un sentiment d'isolement. Elles ont constaté un paradoxe entre l'appel de l'État pour un accueil large et l'isolement qu'elles ont vécu dans la gestion des tâches quotidiennes (nourrir, vêtir, transporter, aider aux démarches). En plus de la charge mentale, la charge financière a pesé sur certains foyers. L'accueil en milieu rural aggrave ce sentiment d'isolement et de surcharge, les hébergeurs devant s'adapter à des besoins spécifiques, comme les démarches administratives, dans des territoires manquant de commerces et services.

L'isolement des accueillants dans la prise en charge des exilés montre que l'État ne prend pas toujours cette responsabilité et que les citoyens se retrouvent à être démunis dans leurs pratiques d'accueil. C'est le cas ici, avec une hospitalité soutenue par l'État, c'est d'autant plus le cas avec celles qui ne le sont pas, dans un contexte politique d'inhospitalité (Pinel, 2020). Dans ce cadre, nous pouvons penser que le milieu associatif, mais surtout les opérationnels humanitaires pourraient se saisir de cette question pour encadrer et soutenir ces formes d'hospitalités privées, souvent à la marge des opérations humanitaires effectuées auprès des migrants. Les limites à l'accueil en milieu rural que nous avons décrites pourraient sans doute être en partie palliées par un travail de cohésion et de partage des charges entre les hébergeurs privés, les associations locales et les opérationnels humanitaires. Ces territoires sont souvent vus comme une chance pour le développement, mais aussi pour accueillir des populations migrantes face à des villes dites « engorgées », mais l'enquête montre que les moyens manquent et que les hébergeurs citoyens doivent déployer une solidarité plus forte, au risque d'une charge trop importante. Décharger ses populations est donc un impératif.

Bibliographie

- AGIER Michel. *L'étranger qui vient. Repenser l'hospitalité*. Paris : Seuil, 2018, 156 p.
- ARFAOUI Rafik. *Ce que le territoire fait à l'accueil, ce que l'accueil fait au territoire. Une géographie de l'asile dans le territoire ambertois*. Revue Européenne des Migrations Internationales, vol.36, 2020 n°2-3, pp.107-135.
- BABELS. *Hospitalité en France : Mobilisations intimes et politiques*, Lyon : Le passager clandestin, 2019, 156 p.
- BERTHOMIERE William et al. *L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion*, Revue Européenne des Migrations Internationales, vol.36, 2020, n°2-3, pp.53-82.
- BERTHOMIERE William et al. *Présences étrangères dans les campagnes du Sud-Ouest de la France. Contribution d'initiatives récentes à la diversification sociale et économique des espaces ruraux*, Cybergéo, 2021, n°995.
- BOLTANSKI Luc. *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris : Éditions Métailié, 1993, 288 p.
- BONERANDI Emmanuelle. *L'accueil des demandeurs d'asile à la campagne. Des étrangers d'un autre genre ?* In Diry, J.-P. (dir.) *Les étrangers dans les campagnes*. Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Clermont-Ferrand, 2008, Presses universitaires Blaise Pascal, Ceramac, n°25, pp.329-346.
- BOUDOU Benjamin. *Éléments pour une anthropologie politique de l'hospitalité*. Revue du Mauss, n°40, vol. 2, 2012, pp. 267-284.
- BOUDOU Benjamin *Politique de l'hospitalité. Une généalogie conceptuelle*, Paris, CNRS Éditions, 2017, 248 p.
- BRUYERE Fabienne ; LE BLANC Guillaume, *La fin de l'hospitalité*, Paris : Flammarion, 2017, 240 p.
- COUTANT Isabelle, *Les migrants en bas de chez soi*, Paris : Seuil, 2018, 224 p.
- Croix-Rouge française (2022) *Sous le chaos, la solidarité. Premiers mois de conflit en Ukraine*. Croix-Rouge française, édition spéciale Ukraine, 72 p.
- DERRIDA Jacques, De l'Hospitalité- Fragments, *Écarts d'identité*, n°8/854, 1998, pp.2-5.
- FLAMANT Anouk ; FOUROT, Aude-Claire ; Aisling, Healy. *Éditorial : Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé.e.s dans les petits milieux d'immigration*, Revue Européenne des Migrations Internationales, vol.36, n°2-3, 2020, pp.7-27.
- GERBIER-AUBLANC Marjorie, Un migrant chez soi, *Esprit*, n°446-447, 2018, pp.122-129.
- GOTMAN Anne, *Le sens de l'hospitalité*, Paris, 2001, PUF, 507 p.
- GORDEAU Camille. *L'hospitalité en actes. Quand les habitants viennent en aide aux migrants en transit à Ouistreham*, Revue du MAUSS, n°53, 2019, pp.309-321.

PINEL Jordan « *L'accueil des exilés ukrainiens en milieu rural : expériences d'une hospitalité privée mise à l'épreuve* »

HOYEZ Anne-Cécile. *Accompagner, héberger et soigner dans l'urgence. La prise en charge des demandeurs d'asile en milieu rural (Bretagne)*, Études rurales, vol. 208, n°2, 2021, pp. 40-59.

LACROIX Thomas ; THOUZEZ Colleen. *Villes, société civile et universités, des acteurs de l'accueil des réfugiés devenus incontournables*. Les Dossiers du CERI, Dossier « Ukraine : la guerre de Poutine », avril 2022. (hal-03643117)

LESSAULT David. *Les campagnes françaises à la loupe des migrations internationales*. Micoscoop, 2017, n°76.

MASSON DIEZ Évangeline. *L'hospitalité privée de « mineurs isolés étrangers : une relation à définir*, e-migrinter, 2020, en ligne.

MAUSS Marcel (1950) [1924] « Essai sur le don », in *Mauss, Sociologie et anthropologie*, Paris : PUF, 482 p.

MONTANDON Alain. *Le Livre de l'hospitalité. L'accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures*, Paris : Bayard, 2004, 2 036 p.

PINEL Jordan. *Hospitalité et migration : expériences et formes multiples de l'accueil*, e-migrinter, n°20, 2020, en ligne.

PISTRE Pierre. *Migrations internationales dans les campagnes*, Études rurales, n°208, 2021, pp.8-17.

RAFFESTIN Claude. *Réinventer l'hospitalité*, Communications, 1997, pp. 165-177.

RONCHERA Pauline. *Ouvrir sa porte : regard sur les dynamiques hospitalières et solidaire envers les personnes migrantes au sein du territoire grenoblois*, Mémoire de Master 2, 2022, Université de Poitiers, 112 p.

TRAINI Christophe. *Émotions... Mobilisation !* Paris : Presses de Sciences Po, 2009, 304 p.

VERNIERES Michel. Les inégalités territoriales : le cas des territoires ruraux, *Colloque international Inégalités et développement dans les pays méditerranéens*, mai 2009, Istanbul, Turquie.

WITHOL DE WENDEN Catherine. *Réfugiés ukrainiens : la nouvelle donne européenne*, *Les dossiers du CERI*, Dossier « Ukraine : la guerre de Poutine », avril 2022. (hal-03643049)